

Communiqué de presse « Big Brother Awards 2006 » (6f)
du 16 novembre 2006

**** Septième édition des « Big Brother Awards » suisses –
LES VAINQUEURS :**

- Le Conseil fédéral in corpore, représenté par Christoph Blocher (Award Etat)
- L'assurance CSS, Lucerne (Award Business)
- Media-Markt, Dietikon ZH (Award Lieu de travail)
- Hans Wegmüller, Dir. du Service de renseignement stratégique SRS (Award Oeuvre)

-- Le comité référendaire LMIS (Award Winkelried)

PS-1 : L'impressum se trouve à la fin de ce communiqué

PS-2 : Ce communiqué et les communiqués aux médias précédents sont accessibles en ligne à l'adresse suivante (en format PDF) :

<http://www.bigbrotherawards.ch/2006/presse/>

Communiqué de presse « Big Brother Awards 2006 » (6f) du 16 novembre 2006

----> EMBARGO jeudi 16 novembre 2006, 21 h 30

**** REMISE DES PRIX que « personne ne souhaite recevoir... »**

Jeudi 16 novembre 2006, les vainqueurs des « Big Brother Awards 2006 » furent présentés au public au centre culturel bâlois Sudhaus. Ces prix satiriques que « personne ne souhaite recevoir » sont attribués chaque année afin de récompenser les pires violations des règles de la protection des données. Les « Big Brother Awards » sont une action internationale coordonnée. En Suisse, l'attribution des prix eut lieu **pour la septième fois déjà**.

Trois trophées en béton furent remis aux plus grands fouineurs dans **les catégories « Etat », « Business » et « Lieu de travail »**. Par ailleurs, **un Award « Oeuvre »** couronna un long travail acharné en faveur de l'espionnage. Parallèlement à ces quatre prix négatifs, **l'Award « Winkelried »** récompensa un engagement exemplaire **contre** la surveillance et le contrôle.

Les nominations des candidats émanaient du public. Jusqu'à fin août, plus de 100 propositions pour des prix fouineurs avaient été déposées. Après examen, le comité d'organisation a soumis une sélection de nominations **au jury**. Ce dernier se compose cette année de onze personnes qui, au sein de différentes organisations ou institutions, se sont engagées contre la surveillance et le contrôle des individus (voir <http://www.bigbrotherawards.ch/2006/nomination/jury>).

--> Vous trouverez une liste complète des 80 candidatures sous :

<http://www.bigbrotherawards.ch/2006/nomination/nominees/>

Après les cérémonies au centre culturel zurichois Rote Fabrik (2000, 2001 et 2005), au Casinotheater de Winterthur (2002), à la Reitschule de Berne (2003) et dans la halle « SteelTec » de Emmen (2004), la remise des prix eut lieu cette année **pour la première fois à Bâle.**

La cérémonie, d'une mise en scène solennelle fut animée par l'acteur **Ernst Jenni** qui a rendu hommage avec cynisme aux vainqueurs (*).

La troupe « **Die Mauerbrecher** » (Freiburg i. B.) commenta les prouesses des vainqueurs avec des improvisations théâtrales du point de vue des victimes de la surveillance et des contrôles.

La chaîne télé privée TELE G (Guido Henseler) présenta des reportages de fond ainsi que des reportages exclusifs en direct de l'environnement des vainqueurs.

Les vainqueurs reçurent un joli trophée en béton, un certificat et une mention dans la liste d'honneur « Hall of Shame » (voir ci-dessous).

(Lien vers les photos : *voir ci-dessous.*)

Dans le cadre de cette cérémonie, les organisateurs ont annoncé que la phase de nomination pour les « **Big Brother Awards 2007** » était ouverte (les formulaires sont aussi disponibles en ligne).

(*) la laudatio (en allemand) sera bientôt disponible en ligne sous :
<http://www.bigbrotherawards.ch/2006/event/laudatio.shtml>

La laudatio (en allemand) de l'année passée est disponible en ligne sous :
<http://www.bigbrotherawards.ch/2005/event/laudatio.shtml>

**** LES VAINQUEURS**

Vous trouverez la liste complète des candidates et candidats (parfois accompagnés de prises de position) sous :

<http://www.bigbrotherawards.ch/2006/nomination/nominees/>

Dans la catégorie « **État** », 33 candidats étaient en lice. Le premier prix est décerné au **CONSEIL FÉDÉRAL IN CORPORE**, représenté par le chef du DFJP Christoph Blocher, pour des mesures de renforcement de la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI, RS 120) (nomination n° 5271). Ce projet prévoit une atteinte grave des droits fondamentaux : mise sur écoute téléphonique, perquisition secrète d'un système informatique, perquisition secrète et pose de micros cachés dans des appartements, tout cela sous le couvert d'une « enquête préventive », c.-à-d. sans soupçon concret ni contrôle juridictionnel.

Viennent ensuite **le Conseil d'Etat du canton de Zurich** (n° 5250) et **la Banque nationale suisse BNS** pour sa co-responsabilité lors de la transmission de données bancaires de clients à la société de compensation **SWIFT**, laquelle offrit un accès en ligne sur toutes les transactions aux autorités états-uniennes (n° 5247).

Près de la moitié des candidatures (38) ont tenté de décrocher un Award dans la catégorie « **Business** ». Le premier prix revient à **l'ASSURANCE CSS** (n° 5235). Elle a permis à un large cercle de collaborateurs et collaboratrices d'avoir libre accès aux données sensibles de leur clientèle. Ces données étaient destinées au médecin-conseil et contenaient p. ex. des diagnostics médicaux ou le résultat d'un test de séropositivité. En juin 2006, le

Préposé fédéral à la protection des données PFPD a ouvert un « établissement des faits dans le cas CSS » et l'Office fédéral de la santé a même déposé plainte contre la CSS.

Parmi les autres candidatures, on trouve des grandes entreprises telles que **Microsoft** (*), **Cablecom**, **Swisscom** ou **Crédit Suisse**, mais aussi de nombreux clubs sportifs et associations sportives. Et comme dans les années précédentes, plusieurs entreprises de transport brillèrent par leur vidéosurveillance de leurs clients et employés.

(*) L'entreprise Microsoft décline sa nomination dans une prise de position.

De plus, le jury loue la jeune entreprise jurassienne **LOCATIS** (n°5240). Celle-ci propose une balise de géo-location GSM-GPS. De la taille d'un paquet de cigarettes, elle a aisément place dans un sac à main. L'emplacement de la balise est localisable par Internet et affichable sur une carte. L'entreprise souligne que son offre s'adresse avant tout aux détenteurs de chien.

Dans la catégorie « **Lieu de travail** », la première place revient à la filiale de Dietikon (ZH) de la chaîne **MEDIA-MARKT** (n° 5224). Sa responsable de filiale fit surveiller systématiquement ses employées et employés, non seulement dans les espaces de vente, mais aussi dans les stocks, vers la pendule de pointage, aux toilettes et dans la salle de repos. Avec le soutien du syndicat UNIA, les employés et employées remportèrent gain de cause contre cet espionnage : la direction s'engagea finalement à respecter les directives du Préposé fédéral à la protection des données PFPD.

Media-Markt est suivie de près par les entreprises **JUMBO** à Meyrin (GE), **MANOR** à Vevey (VD) et **MIGROS Ticino**, ainsi que par le juge fédéral **Alois Lustenberger** de Lucerne.

L'Award de la catégorie « **Oeuvre** », récompensant un fouineur particulièrement obstiné, fut décerné cette année à **HANS WEGMÜLLER, Directeur du Service de renseignement stratégique SRS** (n° 3461). Entré en fonction il y a cinq ans, il est le chef d'un nombre inconnu de collaborateurs et dispose d'un budget d'une somme inconnue. Le SRS n'est rien d'autre que les services secrets militaires de la Suisse. Il gère entre autres le dispositif de surveillance de masse des télécoms ONYX avec ses stations à Heimenschwand, Loèche et Zimmerwald.

Contrairement à ces quatre prix négatifs, l'Award « **Winkelried** » félicite une personne ou une institution qui s'est engagée de manière exemplaire *contre* la surveillance et le contrôle. Dans cette seule catégorie positive, le public dû choisir cette année parmi trois candidats :

Monsieur N., représenté par le syndicat UNIA (n°5225), qui se défendit avec ses collègues de travail contre la vidéosurveillance systématique des employés et employées de Media-Markt Dietikon (voir ci-dessus, n° 5224).

Le comité référendaire LMIS (n°5261), composé de groupes de supporters et de groupes politiques et qui lutta contre l'introduction d'une « loi anti-hooligan » en lançant au printemps un référendum. (LMSI :Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure, RS 120).

L'association « Basler Appell gegen Gentechnologie » (n° 5246), qui a attiré l'attention sur les points délicats du projet SESAM et a sensibilisé ainsi une large partie de la

population au sujet de l'éthique de la recherche et sur la valeur (aussi économique !) des données génétiques personnelles.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le public déclara le **comité référendaire LMIS** « Winkelried principal de l'année 2006 ».

**** Liste d'honneur**

Parmi les vainqueurs des « Big Brother Awards » suisses des dernières années, on trouve entre autres les entreprises Swisscom, Roche, SWICA, Orange et Q-Sys, ainsi que le Conseiller fédéral Samuel Schmid, la Police cantonale zurichoise, la Conférence des commandants de police cantonaux ou encore le mystérieux « Club de Berne ». Ils sont énumérés dans notre liste d'honneur « **Hall of Shame** » :

<http://www.bigbrotherawards.ch/diverses/hallofshame>

**** Une action coordonnée au niveau international**

Les « Big Brother Awards » suisses s'inscrivent dans une action internationale coordonnée. Les premiers BBA ont été attribués en 1998 en Grande-Bretagne par l'organisation « Privacy International ». Depuis, plus de 40 cérémonies similaires ont eu lieu dans 16 pays dont les Etats-Unis, la France, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie, les Pays-Bas, le Japon, la Finlande, le Danemark ou encore l'Australie et la Nouvelle-Zélande. D'autres attributions de prix sont en cours de préparation (voir : <http://www.bigbrotherawards.org>).

La remise des Big Brother Awards 2006 suisses fut **organisée par** les « Archives de l'Etat Fouineur Suisse » et le « Swiss Internet User Group SIUG ». Avec le soutien des centres culturels Sudhaus Bâle et Rote Fabrik Zurich, ainsi que des syndicats UNIA et Comedia, de l'association trash.net. et de l'entreprise Wertf22 (live-streaming).

Les partenaires médiatiques sont « Le Courrier », « Radio X » et la « WOZ Die Wochenzeitung ».

Informations complémentaires : <http://www.bigbrotherawards.ch/2006>

Photos de presseé

<http://www.bigbrotherawards.ch/pictures/gallery/bba2006>

<http://www.bigbrotherawards.ch/2006/presse/index.shtml#fotos>

<http://www.bigbrotherawards.ch/pictures/>

Contact

mailto:info@bigbrotherawards.ch

<http://www.bigbrotherawards.ch>

031-312.40.30 (le vendredi, Catherine Weber)

044-382.04.47 (Christoph Müller, avec répondeur téléphonique)